Posté par: formations-concours Publiée le : 28/8/2008 11:18:18

Missions: Les magasiniers en chef exercent leurs fonctions dans les services techniques, les bibliothà ques et les à tablissements relevant du ministre chargà de l' enseignement supà erieur, du ministre chargà de la culture ou d' autres dà partements ministà eriels. Les magasiniers en chef assurent l' encadrement des magasiniers spà ecialisà sous leur autorità et participent à l' exà ecution de leurs tà ¢ ches. Â

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITENature des — épreuves 1 - Rédaction, — à partir de données communiquées au candidat, d'une note — sur la résolution d'un problà me pratique relatif à une — situation à laquelle un magasinier en chef peut à tre confronté — (durée : deux heures ; coefficient 3). — 2 - Questionnaire — portant sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothà ques, — l'informatique appliquée aux bibliothà ques, la gestion, la communication — et la conservation des collections (durée : une heure ; coefficient — 2).

Une note inférieure — à 5 à I'une ou I'autre de ces épreuves est éliminatoire.

Les mêmes épreuves ont été données aux concours externe et au concours interne. Les candidats au concours interne ne sont pas défavorisés puisqu'ils sont notés et classés à part. Â EPREUVES ORALES D'ADMISSIONNature des épreuves Pour le concours externe et le concours interne, les épreuves d'admission sont au nombre de deux: 1 - Epreuve destinée — à apprécier l'aptitude du candidat à effectuer des opérations de classement (durée : vingt minutes ; coefficient : 1).

2 - Entretien avec le jury permettant d'apprécier les connaissances du candidat et son aptitude à exercer les fonctions de magasinier en chef (durée : vingt minutes ; coefficient : 4). Â Â